

LES 10 CNN 'Conditions Non Négociables' pour les salarié-es (chez SFR)

3 octobre 2019



- 1 - Un salaire de base à la hauteur du SMIC pour que les objectifs aient un réel sens (faire 100% de raccordement pour un SMIC n'a pas de sens)
- 2 - Fournir ou rembourser la tenue de travail (la direction nous impose un dress code avec un pantalon et chaussures de ville noires) ainsi que participer à l'entretien 30€/ mois.
- 3 - Une augmentation annuelle et automatique de nos salaires pour tous et non à l'affinité !
- 4 - Avoir des objectifs atteignables qui ne nous découragent pas dès le 1er du mois
- 5 - Une fontaine avec de l'eau fraîche et tempérée pour ne plus subir le manque d'approvisionnement ou des bouteilles partout
- 6 - Avoir une salle de pause digne pour manger (une table et des chaises, pour éviter de manger assis sur les box dans la réserve de 2 mètres carré ou sur les toilettes). Ainsi qu'un siège à la disposition de chaque salarié à son poste de travail (le droit de s'asseoir)
- 7 - Un vestiaire homme et un vestiaire femme (pour ne pas se changer dans les toilettes ou en réserve)
- 8 - La gratuité des services comme la direction exige que nous connaissions le contenu de chaque chaîne (RMC Sport, Canal +)

9 - Un technicien de surface pour l'entretien des locaux (passer l'aspirateur et la serpillère ne rentre dans aucun des boosters et cela ne fait pas parti de notre contrat de travail ...)

10 - Un vigile en magasin pour lutter contre les incivilités et agressions (comme chez Orange)

#balancetesconditionsdetravailchezSFR

sur notre page Facebook, Twitter ou par mail

SUD Commerces & Services

85 rue Charlot 75003 Paris

Tél : 07 69 73 05 09 sudsfrdistribution@gmail.com

Page FB : SUD SFR Distribution

Twitter : SUD SFR Distribution

- Emplacement : [Edito](#) > [En savoir plus](#) >

- Adresse de cet article :

<https://ancien.solidaires.org/LES-10-CNN-Conditions-Non-Negociables-pour-les-salarie-es>